

LA SIDRA DE LA SEMAINE

DE LA JEUNESSE LOUBAVITCH DE GRENOBLE

CHABBAT BAMIDBAR PEREK VI
23 MAI 2020 – 29 IYAR 5780

30

LA PARACHA EN BREF

BAMIDBAR (NOMBRES 1,1 - 4,20)

Dans le désert du Sinaï, D.ieu demande que soit conduit un recensement des douze tribus d'Israël. Moïse compte 603.550 hommes âgés de 20 à 60 ans. La tribu de Lévi, comptée séparément, est composée de 22.300 individus mâles âgés d'au moins un mois.

Les Lévites devront assurer le service dans le Sanctuaire, remplaçant les premiers-nés d'Israël (dont le nombre est, à peu près, équivalent) disqualifiés par la faute du veau d'or. Cependant 273 premiers-nés sont en surnombre par rapport aux 22.300 Lévites. Ils doivent payer une somme de cinq shekels pour leur rachat.

Lorsque le peuple lève le camp, les trois familles de Lévites démontent et transportent le Sanctuaire pour à nouveau l'assembler à la nouvelle halte. Ils dressent alors leurs propres tentes autour de lui. Les Kéhatites qui transportent l'Arche et les instruments du Sanctuaire, protégés par leurs couvertures spéciales, sur leurs épaules, s'installent au sud. Les Guérsonites occupent l'ouest et les familles de Merrari le nord. A l'entrée du Sanctuaire, à l'est sont installées la tente de Moïse et celles d'Aaron et de ses fils.

Au-delà du cercle formé par les Lévites, les douze tribus campent en quatre groupes de trois tribus chacun.

A l'est se tiennent, Yéhouda (74.600 hommes) Issakhar (54.400) et Zévouloun (57.400), au sud Réouven (46.500), Shimon (59.300) et Gad (45.650), à l'ouest Ephraïm (40.500), Ménaché (32.200) et Binyamin (35.400) et au nord Dan (62.700) Acher (41.500) et Naftali (53.400). Cette formation est également conservée pendant le voyage. Chaque tribu a son Nassi, son prince et son propre drapeau.

ALLUMAGE 20h50 SORTIE 22h03

Heure limite Jusqu'au 26/05 1^{ère} h 8h47 2^{ème} h 9h46
du Chéma Du 27 au 31/05 1^{ère} h 8h43 2^{ème} h 9h45

Bénédiction du mois

Roch 'Hodech Sivan : Dimanche 24 Mai

Molad : Ven. 22/05 à 11h 42mn et 13 'halakim

Chavouot : Vendredi 29 et Chabbat 30 Mai

VIVRE AVEC SON TEMPS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

BAMIDBAR

Les points mystérieux

Dans la Paracha de cette semaine, D.ieu commande à Moché de faire le dénombrement du Peuple juif. Après le recensement général, il devra procéder à un recensement séparé de la tribu de Lévi, incluant la tribu des Prêtres, les Cohanim. La Torah indique que Aharon, le Grand-Prêtre, se joignit à Moché dans le décompte de la tribu de Lévi : *"Tous les recensements des Lévi que Moché et Aharon comptèrent..."* (Bamidbar 3 :39).

Questions

- 1) Dans le verset que nous venons de citer, le mot "et Aharon" (*Veaharon*) possède cinq points, un au-dessus de chaque lettre. Pourquoi ces cinq points ?
- 2) Le Zohar (III,157a) affirme que dans chaque passage de la Torah où Moché et Aharon apparaissent ensemble, à une exception près, Aharon est décrit comme le bras droit de Moché. Notre passage, où le nom d'Aaron est surmonté de ces points, constitue l'exception. Cela semble impliquer qu'ici Aharon est considéré comme agissant de son propre chef. Pourquoi dans ce verset en particulier ?
- 3) Rachi dit que le nom d'Aaron est surmonté de points pour nous enseigner que bien que membre de la tribu de Lévi, il ne fut pas inclus dans le recensement de cette tribu. Pourquoi ?

Deux rôles

Aaron endossait deux fonctions. Tout d'abord, il était l'assistant de Moché.

C'est au nom de Moché qu'il apporta le message de D.ieu au Pharaon et qu'il frappa l'eau et la terre pour amorcer la plaie du sang, la plaie des grenouilles et la plaie de la vermine.

Il enseigna la Torah au Peuple juif, une fois que Moché l'eut transmise. Il aida Moché à opérer le recensement.

(Suite p.2)

CHABBAT CHALOM

VIVRE AVEC SON TEMPS

Suite de la page 1

Mais par ailleurs, Aharon était le *Cohen Gadol*, le Grand-Prêtre. Il occupait donc cette fonction tout seul. Son service consistait à allumer chaque jour les sept lampes de la Menorah (Candélabre) dans le Sanctuaire. Allumer les lampes symbolise le fait d'apporter de l'inspiration aux sept catégories de Juifs. (Les sept catégories de Juifs correspondent aux sept *Sefirot* ou traits de caractères tels qu'ils sont décrits dans la Kabbale. Par exemple, certains Juifs se caractérisent en étant particulièrement gentils et généreux. Ils appartiennent à la catégorie de la Sefirah de '*Hessed*. Pour certains c'est *Guevoura* qui les définit, étant essentiellement attachés à la rigueur et la vérité. D'autres encore, naviguent entre ces deux traits dans un mode de compassion : *Tiféret*).

Comme l'explique le "*Avot de Rabbi Nathan*", Aharon, le Cohen Gadol, se devait d'être aussi souvent que possible, dans le Temple, s'élevant vers D.ieu. Et pourtant, il quittait fréquemment son poste et se rendait vers l'extérieur du campement pour y rencontrer des Juifs qui s'étaient écartés, des Juifs qui étaient sortis du chemin, pour leur faire savoir à quel point on avait besoin d'eux. Son amour pour D.ieu et pour ses prochains les inspiraient et les faisaient revenir à la communauté juive. Dans la même veine, Aharon était un expert dans les conseils matrimoniaux et aidait à sauver de nombreuses relations.

Cela explique les cinq points sur son nom, ce qui fait allusion aux cinq niveaux de '*Hessed* (bienveillance) dont il faisait preuve, comme cela est expliqué dans la Kabbale.

Une catégorie à part entière

Nous pouvons désormais comprendre pourquoi Aharon ne fut pas inclus dans le recensement. Rachi dit (*Bamidbar 1:49*) : "La tribu de Lévi était comptée séparément des autres tribus d'Israël, car il convient que les légions d'un Roi soient comptées séparément." C'est pour la même raison qu'Aharon ne faisait pas partie du recensement de la tribu de Lévi : il formait une catégorie de par lui-même. Son rôle possédait tellement de facettes et était tellement précieux qu'il ne pouvait être compté ni inclus dans un recensement général. Il était au-dessus de toute catégorisation, au-delà de toute énumération.

Nous pouvons également saisir le sens de la suggestion du Zohar selon laquelle, dans ce verset, "Aharon agit de son propre

chef". Le Zohar veut dire que bien qu'a priori Aharon ait servi comme bras droit de Moché, et dans ce sens fut son second dans le commandement, la Torah révèle ici, dans le décompte de la tribu de Lévi, qu'il jouait un autre rôle. Il est ici reconnu pour sa contribution unique en tant que Grand-Prêtre et pacificateur au sein du Peuple juif.

Le cinquantième jour

On lit toujours la Paracha Bamidbar avant la fête de Chavouot, qui commémore le Don de la Torah sur le Mont Sinaï. Comment ce verset est-il lié à Chavouot ? A propos du Don de la Torah, il est dit : "Israël campa devant la montagne" (*Chemot 19:2*). Rachi commente : "Ils étaient comme un seul peuple avec un seul cœur". Les Juifs étaient en unité complète, et c'était là le moyen et le mérite nécessaires pour être les réceptacles de la Torah. Par le même biais, par son approche et son entreprise pacifiques, Aharon avait apporté l'unité dans la communauté.

Ainsi, Aharon, l'archétype de la bonté et de l'amour représente les qualités que nous devons intégrer pour recevoir la Torah le cinquantième jour.

Soyez parmi les disciples d'Aharon

Le rôle d'Aharon est explicitement défini dans les *Pirké Avot*, "les Maximes de nos Pères".

"Hillel dit : 'Soyez parmi les disciples d'Aharon, aimant la paix, poursuivant la paix, aimant toutes les créatures de D.ieu et les rapprochant de la Torah'".

En outre, le Rambam, Maïmonide, nous dit qu'aujourd'hui, alors qu'il n'y a pas de Temple, chacun peut devenir - métaphoriquement bien sûr - un Cohen. L'on peut même devenir un Cohen Gadol si l'on consacre sa vie à servir D.ieu, à s'attacher à D.ieu et à aller à l'aide de ceux qui se sont égarés et qui sont moins heureux.

Sefer Hamitsvot du Rambam

Retrouvez cette étude dans son intégralité sur loubavitch.fr

Mercredi 20 Mai

Mitsva positive n° 200 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de remettre son dû au salarié le jour même et de ne pas retarder cela à un autre jour.

Mitsva négative n° 238 : C'est l'interdiction qui nous est faite de léser un ouvrier en différant le paiement de son salaire.

Jeudi 21 Mai

Mitsva positive n° 201 : Il s'agit du commandement nous incombant d'autoriser le salarié à consommer pendant son travail, des produits dont il s'occupe, à condition que ces produits adhèrent à la terre.

Vendredi 22 Mai

Mitsva négative n° 267 : C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger pendant son travail l'un des produits du sol dont il s'occupe.

Mitsva négative n° 268 : Il est interdit à l'ouvrier de manger davantage, parmi les produits se trouvant à l'endroit où il travaille, que ce dont il a besoin pour s'alimenter.

Chabbat 23 Mai

Mitsva négative n° 219 : Il est interdit d'empêcher un animal de manger des produits se trouvant là où il travaille, par exemple pendant qu'il foule le grain ou qu'il transporte de la paille sur son dos.

Mitsva positive n° 244 : C'est le commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur (Choël), selon le verset : "Si quelqu'un emprunte à un autre..."

Les règles relatives à cette loi ont déjà été expliquées dans le chapitre 8 de Baba Metsia et dans le chapitre 8 de Chevouoth.

Dimanche 24 Mai

Mitsva positive n° 244 : C'est le commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur (Choël), selon le verset : "Si quelqu'un emprunte à un autre..." Les règles relatives à cette loi ont déjà été expliquées dans le chapitre 8 de Baba Metsia et dans le chapitre 8 de Chevouoth.

Lundi 25 Mai

Mitsva positive n° 242 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne le gardien bénévole.

Mardi 26 Mai

Mitsva positive n° 197 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de prêter de l'argent à un pauvre, dans le but de l'aider et d'améliorer sa situation. Ce commandement est plus important et plus précieux que celui de pratiquer la bienfaisance

Mitsva négative n° 234 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de réclamer paiement au débiteur lorsqu'on sait qu'il n'est pas en mesure de rembourser sa dette.

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

LE TRAITEUR INTRAITABLE

Il y a dix ans, l'écrivain et conférencier Mena'hem Mendel Arad était *Chalia'h* (émissaire) du Rabbi à Marrakech au Maroc. Il était responsable du Beth 'Habad (centre communautaire) pour les nombreux touristes juifs.

Pendant cette période, il eut l'occasion de faire connaissance de Rav Chalom Eidelman (décédé il y a quelques semaines) qui fut *Chalia'h* du Rabbi à Casablanca pendant plus de 60 ans.

Rav Eidelman était un homme calme et discret qui ne recherchait nullement les honneurs : né en Union Soviétique, il avait survécu aux persécutions de Staline contre tous ceux qui étaient des Juifs pratiquants. Après qu'il ait réussi à fuir la Russie, le Rabbi l'avait chargé de revivifier le judaïsme marocain, bien qu'il n'en connaisse ni la langue ni la mentalité, et il continuait de s'acquitter admirablement de sa mission.

Un jour, Rav Arad fut confronté à un grave dilemme et demanda conseil à Rav Eidelman. Celui-ci, contrairement à son habitude, lui répondit en évoquant un problème similaire qu'il avait rencontré quelques années auparavant.

En plus de toutes ses responsabilités à Casablanca (directeur d'école, responsable communautaire, professeur etc.), Rav Eidelman avait été nommé responsable de la Cacherout et des Mikvaot (bains rituels) par le Grand-Rabbin du Maroc, Rav Aharon Monsonego.

Un des principes de base adopté par le Tribunal rabbinique de cette ville était de ne pas aider les restaurants et les traiteurs juifs qui servaient de la nourriture non-cachère. Ainsi, les surveillants rituels n'acceptaient pas de prêter main-forte aux traiteurs quand il s'agissait de cachériser la vaisselle (que ceux-ci empruntaient à leurs collègues non-juifs). En effet, cette procédure est compliquée, implique de nombreux détails *hala'hiques* (de loi juive). Par exemple, un des détails importants est l'obligation d'attendre 24 heures après la dernière utilisation à chaud avant de procéder aux diverses opérations. De plus, il faut nettoyer parfaitement les ustensiles, jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucune trace même minime - ce qui n'est pas une opération simple. En fait ces restaurateurs peu scrupuleux qui avaient besoin d'ustensiles de grande taille les empruntaient aux non-Juifs, versaient le jour-même un peu d'eau chaude par-dessus et s'en servaient immédiatement. Pour mettre fin à cette parodie, le rabbinat avait décidé de ne pas coopérer avec ces tricheurs.

Cette décision pesait lourdement sur les réceptions somptueuses organisées par les riches notables de la communauté ! Mariages, Bar Mitsva, anniversaires étaient tous célébrés dans des salles de fête magnifiques afin de prouver l'aisance financière de telle ou telle personnalité. Chacun cherchait à éblouir l'autre avec de la très belle vaisselle.

Quelques jours après la publication de cette nouvelle mesure, Rav Eidelman fut contacté par un Juif qui s'appêtait à célébrer le mariage de sa fille et qui souhaitait le rencontrer d'urgence. Rav Eidelman l'accueillit courtoisement et prépara une belle collation en son honneur, conformément aux usages locaux. Après quelques paroles de politesse, l'homme expliqua : "J'ai bien compris que vous avez édicté de nouvelles règles pour l'organisation de la cacherout à Casablanca mais je vous demande une dérogation pour la vaisselle en argent que j'envisage d'utiliser pour cette fête. Bien entendu, ajouta l'homme, la main sur le cœur, je compte sur vous pour garantir la cacherout de la réception de la manière la plus stricte possible !".

Rav Eidelman écouta attentivement son interlocuteur mais refusa poliment son aide. Malgré tout le respect qu'il lui devait, il ne pouvait absolument pas procéder à des exceptions qui affaibliraient toute la crédibilité du rabbinat marocain dans son ensemble.

Mais l'homme s'entêtait : "Je ne vous comprends pas. Je vous ai affirmé que je serais prêt à obéir à toutes vos instructions pour que la réception soit le plus cachère possible et, en même temps la plus magnifique !".

Hochant la tête, Rav Eidelman resta courtois comme à son habitude mais lui fit comprendre très sérieusement qu'il n'y avait aucune exception possible : soit le repas serait cachère, soit il ne le serait pas.

Très en colère, l'homme se leva : "Si c'est ainsi, sachez que je ne donnerai plus un centime à vos institutions !".

Rav Eidelman ne perdit pas son calme légendaire : si telle était la façon de cet homme de considérer les choses, de son point de vue, l'entretien était terminé. L'homme était sidéré par le calme et la détermination du Rav. Il se reprit, respira profondément et demanda humblement : "Monsieur le rabbin, comment agir ? Donnez-moi une solution !".

- Oui, il y a une solution, affirma Rav Eidelman. Vous êtes un Juif croyant. Dans nos livres saints, il est écrit que, lors d'un mariage, les grands-parents des mariés - même s'ils sont décédés - viennent depuis le Monde de Vérité bénir leurs descendants. Quand les mariés sont issus de familles de Tsadikim, ce sont jusqu'à dix générations d'ascendants qui viennent participer à la joie du mariage. Vous descendez des saints

Rabbis de la dynastie Abou'hatsira ; donc ce sont les âmes de Rabbi Yaakov Abou'hatsira, Rabbi Israël (Baba Salé) et Rabbi Its'hak (Baba 'Haki) - que leurs mérites nous protègent - qui vous rejoindront pendant la cérémonie.

Comment pouvez-vous vous permettre, dans ces conditions, de les inviter alors que leur esprit saint distinguera immédiatement que cette si belle vaisselle n'est pas cachère ? Horrifiés, ils quitteront le mariage".

L'homme écouta humblement : oui, il était fier des origines de sa famille et racontait souvent avec nostalgie les miracles accomplis par ses ancêtres, leur attachement à tous les détails les plus pointilleux de la vie juive, leur érudition hors du commun... Très ému, il embrassa la main de Rav Eidelman :

- Vous m'avez convaincu. Je vais de ce pas acheter toute une vaisselle neuve et, après le mariage, j'en ferai don à une Caisse d'Entraide qui la mettra à la disposition de tous les prochains mariés. Ainsi, ils ne subiront pas l'épreuve que vous m'avez aidé à surmonter !

Rav Mena'hem Mendel Arad, Si'hat Hachavoua n° 1738, traduit par Feiga Lubecki

* EDITORIAL * AU POINT CULMINANT DE NOTRE LIBERATION

Cette année, la marche a sans doute semblé bien longue. Depuis la sortie d'Egypte jusqu'au don de la Torah, nous avons compté et continuons de compter les jours. Cela revient d'année en année et, même si notre impatience d'atteindre la fête de Chavouot est éternellement grande, nous y sommes, pour ainsi dire, habitués. Cette année est le cadre de circonstances qui nous redonnent un sens de la durée que nous avions peut-être oublié. Limités dans nos déplacements et nos activités, ramenés à nous-mêmes, nous ne pouvons que ressentir puissamment la longueur des jours qui passent. Et la question majeure de la période de retentir avec une force accrue : comment se préparer au rendez-vous avec D.ieu, au don de la Torah, et s'y préparer au degré qui convient et nous en rendra digne le moment venu ? Alors que nous sortons à peine de semaines où, matériellement, tout était ralenti, comment retrouver l'élan nécessaire, la vigueur et l'enthousiasme indispensables aux événements essentiels ? En d'autres termes, comment effacer toute trace indésirable de la conscience ?

(Suite p.4)

ETINCELLES DE MACHIA'H

LE BAISER DU SECRET

Machia'h enseignera à tout le peuple le sens profond de la Torah et la raison de tous les commandements car ceux-ci seront révélés alors. C'est ce que signifie le texte du Cantique des Cantiques (1:2) qui, décrivant le lien entre Dieu et le peuple juif, déclare : "Il m'embrasse des baisers de sa bouche". Rachi l'explique ainsi : "Nous avons l'assurance de D.ieu qu'Il Se révèlera et expliquera à tous les raisons profondes et les choses cachées."

Pour cela, lors de la résurrection des morts, Moïse se lèvera avec tous les grands de toutes les générations et Machia'h enseignera à tous.

(D'après Likoutei Torah Vaykra p.17a) H.N.

LE COIN DE LA HALAKHA

"TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI-MEME" (Vayikra - Lévitique 19:18)

- On parlera du bien de son prochain.
- On veillera à son argent (afin qu'il ne soit pas entraîné dans des dépenses inutiles) et à son honneur comme s'il s'agissait de son propre argent ou honneur.
- On rendra visite aux malades, on consolera les endeuillés, on s'occupera des obsèques, on fournira aux jeunes mariés de quoi payer leur mariage et leur futur logement, on pratiquera l'hospitalité. Donc tout ce qu'on aimerait que les autres nous fassent, on le fera pour un autre Juif.
- On agira sans espérer recevoir pour cela une récompense quelconque.
- On ne se laissera pas aller à la vengeance ni même à la rancune dans le cœur.
- Tout reproche sera adressé en douceur et seulement en privé, après s'être assuré qu'il n'émane pas de sentiments négatifs. On s'efforcera de juger l'autre avec bienveillance, en tenant compte de circonstances atténuantes.
- On aimera particulièrement les personnes isolées et vulnérables, en particulier les convertis, les veuves et les orphelins.
- On ne rappellera pas à son interlocuteur les erreurs commises pour lesquelles il s'est déjà excusé et qu'il a réparées (Techouva).

F.L. (d'après Rav Shmuel Bistritzky - Hamivtsaïm Kehalaha)

EDITORIAL (Suite)

L'un des génies du judaïsme est de posséder en son cœur des maîtres-mots ou, plus encore, des idées-clés. Ce sont des concepts rituellement rappelés mais surtout qu'il convient de vivre activement afin que les choses changent, en nous et dans notre environnement. Ces concepts sont porteurs de valeurs fondamentales et, par conséquent, d'un pouvoir particulier qui les distingue de tous les autres. L'unité fait partie de ceux-là. De fait, réaliser une unité réelle, profonde, absolue entre les hommes n'est pas une entreprise simple. Le Talmud, parlant des êtres humains, ne nous enseigne-t-il pas "leurs visages ne se ressemblent pas et leurs opinions ne se ressemblent pas" ? Il est clair que chacun se ressent comme un individu bien défini et entend occuper la place qui lui revient dans le monde. Même sans pousser cette revendication jusqu'à l'égoïsme, elle entraîne une certaine séparation entre les hommes. C'est précisément du fait de cette difficulté que l'unité est précieuse.

En la réalisant, nous passons, en un certain sens, au-dessus de nous-mêmes. Nous ne regardons plus ce qui nous sépare mais bien notre nature profonde. Car aucune âme n'est étrangère à celle de son prochain. Constituant ainsi une entité complète, nous pouvons nous lier à D.ieu, Créateur à la fois de notre unité et de notre diversité. Peut-il y avoir un meilleur chemin pour chasser les miasmes d'un temps difficile et se préparer à vivre pleinement les jours de fête qui arrivent ? Tout cela résonne comme une invitation à sortir de nos limites personnelles, il faut y répondre.

Chers amis, chère Communauté,

Des personnes de la communauté sont dans le besoin, et nous les assistons quotidiennement.

Pour nous aider dans cette œuvre, pour continuer à aider le Beth 'Habad de Grenoble, vous pouvez adresser vos dons en vous rendant sur les liens suivants :

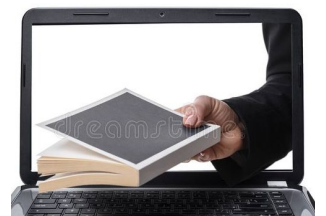
Paypal : <https://www.paypal.me/grenoblehabadalpes>

Carte Bleue : <https://www.allodons.fr/habad-grenoble-alpes>

Que D.ieu vous maintienne, toujours, du côté des donateurs !

Un groupe Whatsapp d'étude de Torah a été mis en place par nos valeureux Jérémie Belhassen et David Lahiany, permettant de suivre des cours en visioconférence avec l'application Zoom.

Pour être rajouté au groupe ainsi que pour tout renseignement, contacter David Lahiany au 06 15 48 52 57.



Libre d'impression - Veuillez ne pas transporter pendant le Chabbat dans le domaine public



LA SIDRA DE LA SEMAINE

Directeur Rav Lahiany

Diffusion Rav Alter Goldstein - Arié Rosenfeld

Beth 'Habad / Ecole Juive de Grenoble

10, rue Lazare Carnot 38000 Grenoble

Tel 04 85 02 84 47

grenoblehabad@gmail.com

ecolejg38@gmail.com

www.habadgrenoblealpes.com

